

# **CORONAVIRUS**

SENSIBLE AUX PROBLÈMES DE NOTRE HUMANITÉ, LE DIOCÈSE DE DOLISIE AU CONGO-BRAZZAVILLE ANNONCE SES COULEURS FACE AU CORONAVIRUS, ENCORE APPELÉ COVID-19.

L'ÉVÊQUE DE DOLISIE VIENT D'ADRESSER UNE LETTRE AU PEUPLE DE DIEU ET AUX HOMMES DE BONNE VOLONTÉ DANS SON DIOCÈSE.

LARGE DIFFUSION SUR TOUTE L'ÉTENDUE DU DIOCÈSE À TRAVERS LES RÉSEAUX SOCIAUX.

CI-DESSOUS LA LETTRE DE MGR BIENVENU MANAMIKA BAFOUAKOUAHOU, ÉVÊQUE DE DOLISIE :

# DIOCESE DE DOLISIE



Dolisie, le 15 mars 2020

**EVÊCHE**  
**SECRETARIAT**  
**N°71/DD/EV/S**

**L'Evêque**

**Aux**  
**Prêtres, Religieux, Religieuses**  
**Fidèles laïcs et Hommes de bonne volonté**

**Objet** : Déclaration du Gouvernement congolais  
Sur le Covid 19 ou Corona virus

**Diocèse de Dolisie**  
-----

Chers frères et sœurs en Christ,

Le Gouvernement de la République du Congo a annoncé le samedi 14 mars 2020 des mesures de lutte contre la propagation du coronavirus.

Après consultation du Collège des Consultants du diocèse de Dolisie, il s'avère que les offices ou cultes religieux sont concernés par cette mesure.

Il ne s'agit surtout pas de céder à la panique, car le gouvernement a mis tous les moyens en place pour prévenir, contenir la pandémie et réduire sa propagation. Il est donc présentement question de grande vigilance et de respect rigoureux des règles d'hygiène et de prévention.

Frères et sœurs, le plus Grand Commandement nous prescrit d'aimer Dieu et d'aimer notre prochain (Cf. Mt 22, 37-39). Cela entraîne l'obligation de nous protéger et de protéger nos frères et sœurs dans la foi. Voilà pourquoi, s'il est capital pour nous de prier ensemble et de recevoir l'eucharistie, cela ne saurait nous dispenser du devoir de nous protéger les uns les autres, autrement dit ne pas causer la mort d'autrui et obéir aux autorités de notre Etat de droit.

Avec les instances compétentes du Diocèse de Dolisie, j'ai donc décidé ce qui suit pour tous les rassemblements et cultes dans le diocèse de Dolisie jusqu'à nouvel ordre :

1. Surseoir au baiser de paix avant la communion ;
2. Recevoir le Corps du Christ (la communion) uniquement dans la main ;
3. Surseoir l'aspersion d'eau bénite ;
4. Veiller à ce qu'il y ait plus d'espace et d'aération pour tout le monde ;
5. Se saluer sans se toucher et maintenir une distance de plus d'un mètre entre individus ;
6. Se laver fréquemment les mains à l'eau et au savon ;

7. Tousser ou éternuer dans son coude ou utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter à la poubelle ;
8. Eviter les grands rassemblements dans les funérailles ;
9. Se rapprocher des services compétents (hôpital) en cas des symptômes suivants : toux, courbatures, mal de gorge, fièvre, difficultés respiratoires.
10. Pour les prêtres qui concélébrent, communier par intinction.

Pour les messes (cultes) dominicales qui concentrent beaucoup de monde, le Curé est tenu de décider d'autres horaires de célébrations en plus des heures habituelles. Cela signifie qu'au lieu de célébrer seulement une ou deux messes le matin, il est désormais recommandé de célébrer le samedi à 18h00 et le dimanche à 7h00, 9h00, 10h30, et 18h00.

Encore une fois, je vous rappelle qu'il ne s'agit là que de mesures de prévention, car « il vaut mieux prévenir que guérir ».

Je vous remercie de suivre scrupuleusement ces consignes dans l'effort commun de lutte contre la propagation du virus.

Cette épreuve inédite pour l'humanité appelle à notre conversion en profondeur, à une plus grande prise de conscience du don de la vie, à la prière fervente de tous et de chacun pour implorer le secours divin et à faire montre de charité entre nous.

Que Notre Dame Auxiliatrice, Patronne du Diocèse de Dolisie veille sur nous !



**+Monseigneur Bienvenu MANAMIKA BAFOUAKOUAHOU**